

...es qui ne pas pa être étud... mentation essentielle à l'adm... de manière de la protection de la... trat de fonctionnement de l'...

■ conférence Des solutions pour une gestion durable des déchets ménagers

Il faut changer, évoluer, préserver, inventer... Car dans un contexte d'évolution durable, les modèles du siècle passé ne sont plus copiables.

Dans la ligne de mire du conférencier Dany Dietmann, l'incinération des déchets occupe une place de premier plan. Tel est en tous les cas le message qu'a récemment développé cet élu de terrain, ancien enseignant environnementaliste et auteur du livre *Déchets ménagers, le jardin des impostures*, lors d'une rencontre organisée à Corte par le collectif contre l'incinération des déchets en Corse.

L'occasion, pour le vice-président de la communauté des communes de la Porte d'Alsace, d'exposer les solutions mises en œuvre dans sa région grâce à une politique de réduction et de tri des déchets. Non sans avoir auparavant dressé un tableau détaillé - et pour le moins alarmant - de la situation actuelle et à venir : « En

France, chaque habitant rejette en moyenne 360 kilos de déchets par an, sachant que près de 80 % d'entre eux ne sont pas recyclés, a-t-il souligné. Il faut par ailleurs savoir qu'une tonne de déchets brûlés dégage autant de CO2 dans l'atmosphère, sans parler des dioxines et autres polluants qui contaminent aussi le cycle de l'eau et donc notre alimentation. »

Le système de la « tarification incitative »

Avec ses 134 incinérateurs, la France brûle ainsi environ 10 millions de tonnes de déchets par an. « Autant dire que nous sommes au pied du mur, si nous voulons voir la fin de ce siècle », a alerté Dany Dietmann.

Le spécialiste prône donc une modification des comportements à l'échelle des collectivités : « Il s'agit d'abord de changer de philosophie, en passant du déchet au produit résiduel, a-t-il dit. L'idée est alors de faire

payer aux habitants chaque kilo de produit résiduel non trié, ni valorisé. » Depuis 1999, sa communauté de communes a en ce sens instauré un système de « tarification incitative ». Chaque foyer est équipé d'un bac à puce électronique, qui enregistre la quantité de déchets pesés lors de leur ramassage. Une facture semestrielle, sur la base de 37 centimes d'euros par kilo, auxquels s'ajoutent 75 centimes par levée et une part fixe de 23 euros par foyer, est ensuite adressée aux contribuables. « Grâce à cette méthode, nous sommes passés à une moyenne de 87 kilos de déchets par an et par habitant », précise l'élu. Associé à d'autres actions, comme l'incitation au compostage, ou encore le don des encombrants aux associations, le système se veut porteur d'avenir. À condition, toutefois, qu'il se généralise rapidement un peu partout ailleurs...

LAURE FILIPPI



Dany Dietmann a exposé sa thèse à l'initiative du collectif contre l'incinération des déchets en Corse. (Photo Jeannot Filippi)

LES TRÈS GRANDES PORTES OUVERTES

La chambre régionale des comptes épingle Lumio

Amincissement par ultrasons

Jacques-Thierry Monti : "Le site de Tucciano sera l'un des plus importants"

us as quit-
ur où nous
rotèges et
ment.
ans notre
nesse sera
avril 2009,
ricorde, à
connu et
pensée ce
et sœurs,
le et amis.

lenzara,
de
RISONI
A
airement :
n, Nikoue,

■ manif de bastia

APRES OUVERTURE AU CŒUR DE BASTIA AJACCIO et CALVI
CELLUSONIC OUVRE SES PORTES A PORTO-VECCHIO

INSTITUT
Cellusonic
Amincissement par Ultrasons
Amincissement par ultrasons
Méthode unique et exclusive
Hommes & Femmes
Technologie révolutionnaire unique en Europe

L'Institut Cellusonic est le leader de l'amincissement, grâce à sa méthode de minceur et Mincir
Eliminer l'aspect de la cellulite